

faire registrer, et du contenu en icelles jouir et user les exposans, ensemblé les parties intéressées, cessant et faisant cesser tous troubles et empêchemens, et nonobstant toutes choses à ce contraires. Car tel est notre plaisir. Et afin que ce soit chose ferme et stable à toujours, nous y avons fait mettre notre scel. Donnè à Versailles, au mois d'octobre, l'an de grace mil sept cent quatre vingt quatre, et de notre règne le onzième.

LOUIS.

